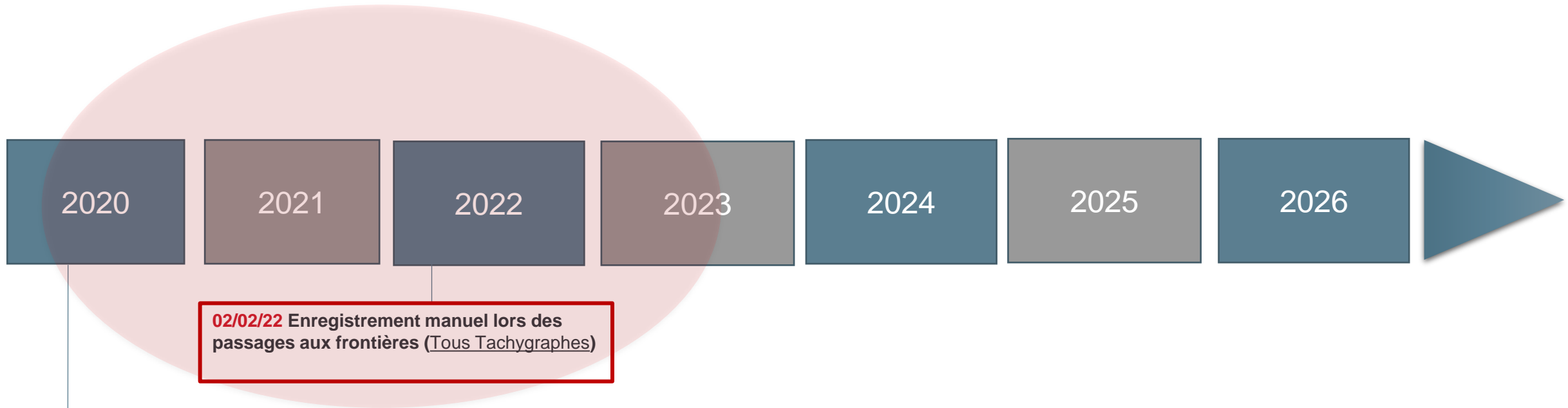




Lancement du nouveau Tachygraphe SE5000-8 RG

Nouvelles fonctionnalités et
améliorations



20/08/20 Enregistrement manuel lors des passage aux frontières (Uniquement Tachygraphes Analogiques) – Mode Ferry – Retour au domicile toutes les 4 semaines et nouvelles règles de repos compensatoire

02/02/22 Enregistrement manuel lors des passages aux frontières (Tous Tachygraphes)

- ▶ **En préparation de l'application du paquet mobilité** et des amendements au règlement 165/2014 et 561/2006, Stoneridge lance un nouveau tachygraphe
- ▶ C'est une **version intermédiaire** avant l'arrivée du Tachygraphe 1C V2 en 2023
 - Elle inclue certaines mises à jour des fonctionnalités affectées par ces évolutions réglementaires
 - De nouvelles fonctionnalités pour garder le SE5000 facile à utiliser et garder sa conception de produit « pour aider le conducteur »





Règlement 561 et le DDS

- ▶ **Les temps d'interruption Ferry/Train peuvent désormais être utilisés pour le repos hebdomadaire**
 - Cette modification a été prise en compte dans le nouveau SE5000-8

- ▶ **Le chauffeur réalisant des opérations en équipage peut utiliser les 45 minutes de mise à disposition pour une pause de coupure de la conduite**
 - Le DDS considère la mise à disposition comme une pause par défaut
 - Le Tachygraphe réinitialise systématiquement la conduite continue de 4h30 après 45 minutes d'autre activité en équipage.

- ▶ **Possibilité de prendre deux périodes de repos hebdomadaire réduite consécutives, avec des compensations à mettre en oeuvre**
 - Non couvert par le DDS car demande des données additionnelles et des analyses à posteriori
 - L'actuel DDS ne prend pas en compte les compensations

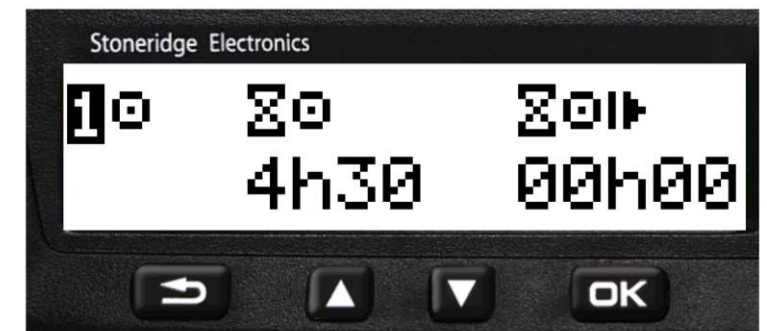
- ▶ **Retour au point opérationnel de l'état membre où le chauffeur a élu lieu de résidence, toutes les 4 semaines pour au moins une période de repos hebdomadaire régulière, ou d'une période de compensation d'au moins 45 heures**
 - Non couvert par le DDS comme optionnel pour le chauffeur
 - L'obligation relève de la société qui doit proposer le retour

► Ce nouvel écran permet d'assister le chauffeur lors de conditions exceptionnelles

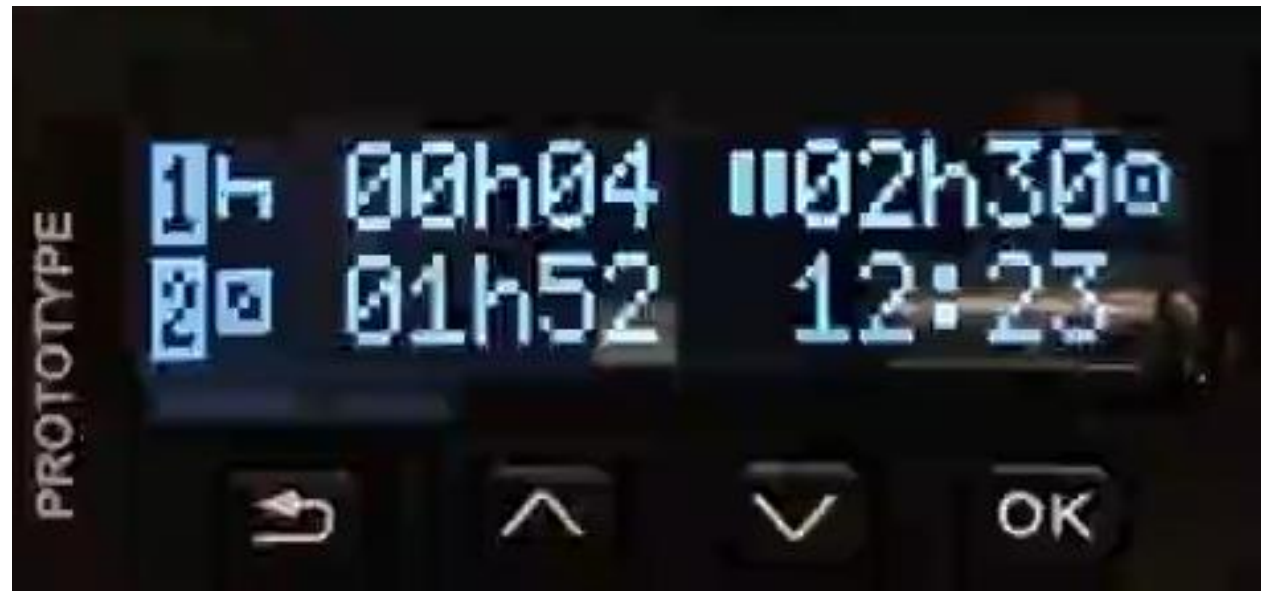
- Du fait de conditions particulières ou défaut de manipulation du Tachygraphe, l'affichage DDS peut indiquer des informations relatives à la journée en cours, tout en faisant abstraction de l'historique.
- La nouvelle version du SE5000-8 intégrera la possibilité pour le chauffeur de démarrer le compteur de 4h30 à la demande pour répondre à des situations particulières
- Par exemple, si pour une raison quelconque le conducteur commence la semaine avant la fin de son repos hebdomadaire, il peut utiliser le DTD pour suivre sa période de conduite de 4h30

► Le nouvel écran DTD sera ajouté au menu principal

- Les messages DDS seront temporairement désactivés lorsque l'écran est sélectionné et la fonction active
- Le pré-avertissement de 4h30 calculé en fonction des données de la carte à 4h15min reste actif comme demandé par la réglementation
- Le compteur utilisera uniquement le temps de conduit et de repos enregistré dans le Tachygraphe **après** le démarrage de la fonction
- Un appui long sur le bouton OK mettra fin et réinitialisera le compteur

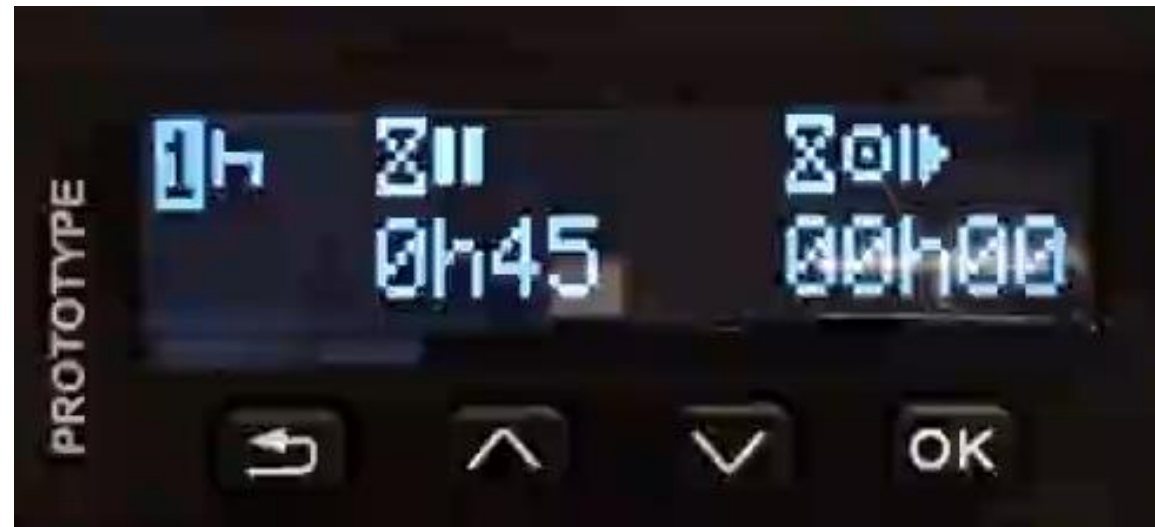


- ▶ Accès au nouvel écran en appuyant sur les flèches depuis l'écran principal
- ▶ Appui long sur le bouton OK bouton réinitialise le compteur
- ▶ Le compteur décomptera les coupures de 45 (15+30) minutes lorsque l'activité sélectionnée est "Travail passif" ou "repos"



- ▶ **Le compteur de gauche compte à rebours à partir de 4h30 en fonction de la conduite enregistrée après l'activation de la fonction**
 - Sera remis à 4h30min après une pause remplie de 45 min ou 15 + 30 min a été prise
- ▶ **Le compteur de droite compte à partir de 00h00 sur la base de tous les déplacements enregistrés après l'activation de la fonction**

- Le chauffeur commence à conduire
- Le Tachygraphe passe en conduite
- Après une minute de conduit
 - Le compteur de gauche diminue
 - Le compteur de droite augmente
- Le chauffeur arrête de conduire
- Le tachygraphe passe en Travail
- Driver change the activity from Work to Rest

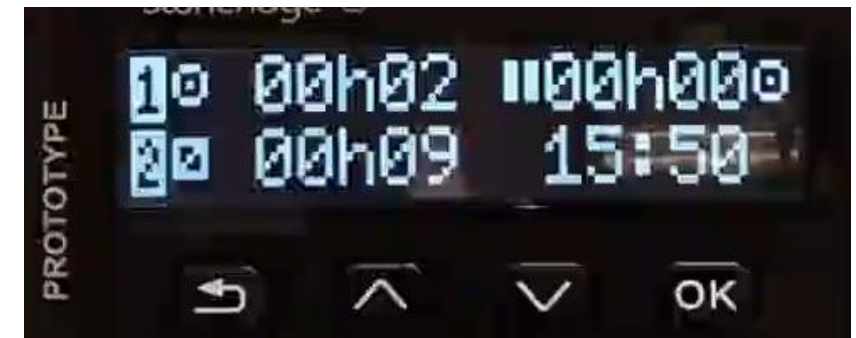




Passage des frontières

Faciliter le respect des
nouvelles exigences (2022)

- ▶ En raison des amendements au règlement 165/2014, les chauffeurs devront enregistrer le changement de pays après le passage aux frontières
 - Pour les chauffeurs utilisant un Tachygraphe analogique, cela est déjà obligatoire **depuis Aout 2020**
 - Pour les chauffeurs utilisant un Tachygraphe numérique 1B ou Intelligent 1C, cela deviendra obligatoire **à partir de février 2022**
- ▶ La recommandation pour le chauffeur est de s'arrêter et d'entrer le nouveau pays (tel que déjà prévu dans les tachygraphes actuels avec la sélection du "pays de début" "pays de fin")
- ▶ Pour aider les chauffeurs avec cette nouvelle obligation, le nouveau SE5000-8 utilisera sa cartographie intégrée pour proposer un pays de début **dès que le chauffeur passe une frontière**
- ▶ Dès que le tachygraphe détecte, en utilisant le signal GNSS et sa cartographie, que le véhicule est dans un nouveau pays pendant plus de 2 minutes, la fonction de détection de frontière s'activera.
- ▶ **Au prochain arrêt de la conduite, la question de choix de pays apparaîtra permettant au chauffeur de valider le nouveau pays**
- ▶ Le bon pays sera proposé automatiquement sur l'écran
 - Si la confirmation n'a pas lieu, la question reviendra au prochain arrêt
 - Si annulé (bouton retour en arrière) ou coupure de contact, le message ne reviendra pas





Rappel de sélection pays

Réduire les infractions

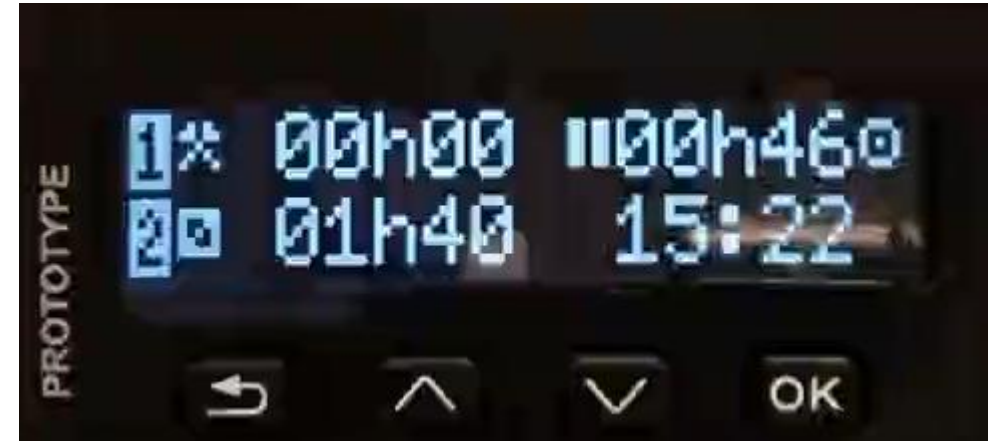
- ▶ La non saisie de code pays en début et fin de période de travail est la **première cause d'infraction** à la RSE.
- ▶ **Constat** : De nombreux conducteurs laissent leur carte insérée pendant une période prolongée sans l'éjecter et en oubliant que la saisie du pays de démarrage et de fin sont à réaliser à chaque journée de travail
- ▶ **Sanction** : Absence de saisie du symbole du pays dans l'appareil de contrôle : 750 €
(Amende forfaitaire de 135 €)
- ▶ Le niveau de gravité de cette erreur va être réévalué prochainement par les contrôleurs



- ▶ Pays de début de période de travail
 - Lorsque le conducteur met le contact et que la carte de conducteur est insérée depuis 180 minutes ou plus avec un repos enregistré, **le conducteur sera notifié** pour savoir s'il souhaite entrer son pays de début d'une nouvelle période de travail.
- ▶ Pays de fin de période de travail
 - Si l'activité est réglée sur Repos et que le conducteur coupe le contact, le rappel apparaîtra sur l'écran
- ▶ **Le pays proposé sera sélectionné automatiquement compte tenu de la position GNSS et de la cartographie embarquée**
- ▶ **Avec une carte de société** il est possible de changer les options suivantes dans le menu réglages /paramètres :
 - Off Le Tachygraphe ne fera pas de rappel du pays de début et de fin
 - On Le Tachygraphe montrera le rappel de sélection du pays pour confirmation par l'utilisateur
 - 30 sec Le Chauffeur a 30 secondes pour confirmer si il souhaite sélectionner le pays avant que le message ne disparaisse (configuration par défaut)
 - 2 min Le Chauffeur a 2 minutes pour confirmer si il souhaite sélectionner le pays avant que le message ne disparaisse

► Fin de la période d'activité

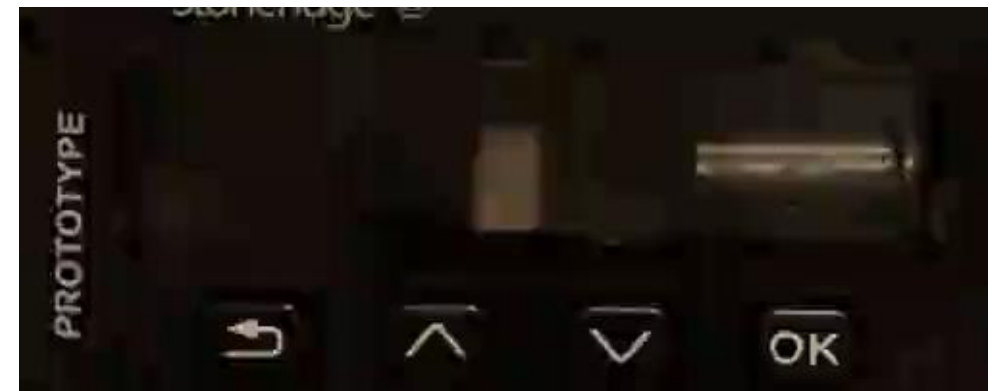
- L'activité est basculée sur repos
- Le contact est coupé
- Le chauffeur confirme si il souhaite sélectionner son pays de fin
- Le chauffeur confirme le pays propose
- Fin de la période de travail



Cliquer sur l'image pour voir la vidéo

► Début de la période d'activité

- Le chauffeur a fini son repos journalier
- Activité actuelle est repos
- Le contact du véhicule est mis (l'écran s'allume)
- Le chauffeur confirme si il souhaite sélectionner son pays début
- Le chauffeur confirme le pays propose
- Début de la période de travail



Cliquer sur l'image pour voir la vidéo

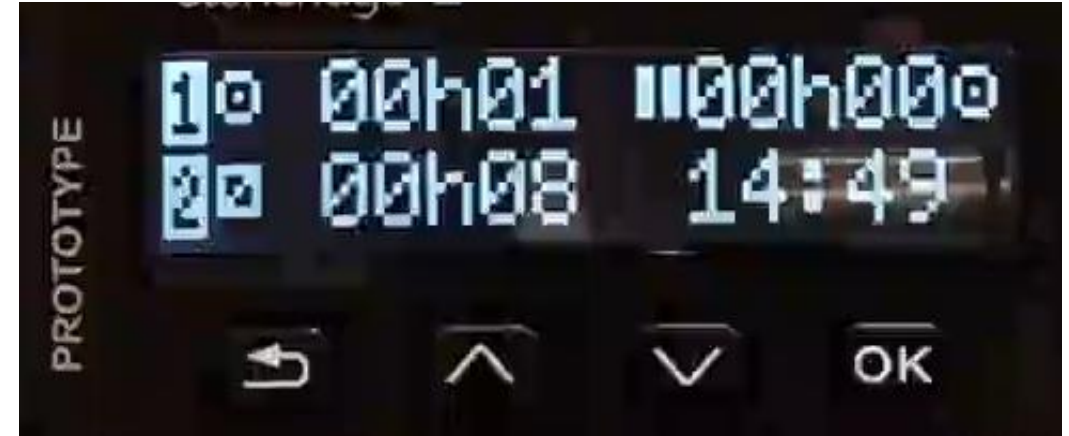


Convivialité



- ▶ Pour continuer à aider les conducteurs, nous avons également ajouté les fuseaux horaires pertinents pour les pays sur la carte
 - Cette nouvelle fonction permettra au tachygraphe de mettre à jour automatiquement le fuseau horaire local en fonction de la position actuelle du véhicule
 - Le changement d'heure locale se produira automatiquement lorsqu'un nouveau fuseau horaire est détecté et peut se produire pendant la période de conduite comme le montre la vidéo ci-dessous

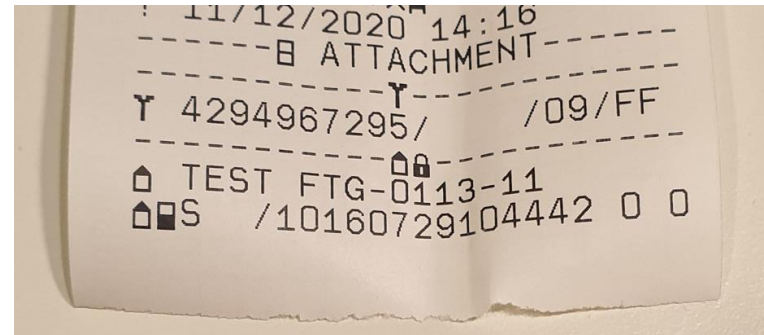
- Heure actuelle en Suède (+1h)
- Le chauffeur passe la frontière de la Finlande
- Nouveau fuseau horaire (+2h)
- Changement automatique de l'heure



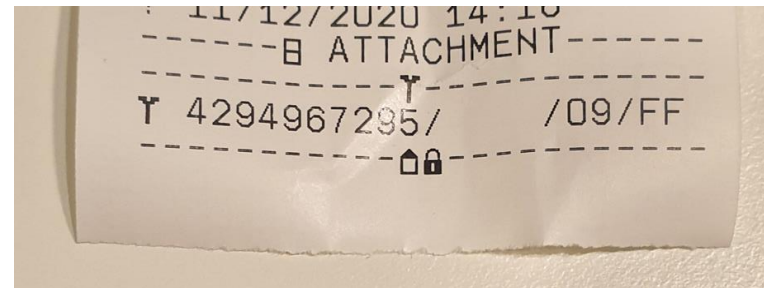
Click on the picture to see the video:

- ▶ **La dernière session de carte entreprise apparait sur le ticket données techniques**
- ▶ **Le but est de vérifier facilement :**
 - Est ce que le Tachygraphe est bien verrouillé sur une session de carte entreprise ?
 - Quelle est la société qui a verrouillé ?
 - Quelle carte a été utilisée ?

Verrouillage société actif



Pas de verrouillage





Des Questions?